

Le 22 février 2019

Mission Grand Débat National
Boîte Postale 70164
75326 – PARIS Cedex 07

Madame, Monsieur,

Dans la commune de Boves qui compte 3 152 habitants et qui est située à 9 kilomètres d'Amiens dans la Somme, il a été organisé quatre débats de deux heures sur les thèmes définis par le gouvernement.

Je vous demande de trouver en annexe les questionnaires complétés correspondant à ces quatre débats

Je voudrais vous apporter les précisions suivantes :

- Le premier débat a eu lieu le 4 février 2019 et portait sur la fiscalité et les services publics. 42 personnes étaient présentes, le maire était l'animateur. Parmi les personnes présentes il y avait une majorité de retraités. Les points sur lesquels le groupe s'est le plus attardé sont : Taxation du capital, augmentation du nombre de tranches pour l'impôt sur le revenu, diminuer le montant des hauts salaires, renforcer l'aide à la dépendance des personnes âgées, revaloriser le travail manuel, l'âge de départ à la retraite est moins déterminant que le nombre maximum de trimestres.
- Le deuxième débat s'est déroulé le lundi 18 février 2019 et il concernait l'organisation de l'Etat et des Services Publics. Une vingtaine de personnes était présente, le maire assurait l'animation. Parmi les personnes il y avait une majorité de retraités. Une première constatation s'impose, les citoyens connaissent assez mal l'organisation de l'Etat et confondent allègrement les compétences pour toutes les strates administratives, allant jusqu'à supposer que les enseignants dépendaient du maire. Par ailleurs, la loi Notre avec la création de grandes régions, les transferts de compétences, les regroupements constituent pour la majorité des citoyens un fatras très mal compris. Aborder les autres structures intercommunales relève du défi. Globalement les administrés sont peu ou pas du tout satisfaits des services publics à l'exception de la proximité notamment des mairies. L'usage de l'internet pour les démarches administratives est clivant, certains, les moins nombreux qui maîtrisent à peu près l'outil, trouve cela assez pratique, mais la majorité est insatisfaite face aux difficultés. Il est également reproché aux services publics de ne pas être suffisamment à l'écoute des personnes (difficultés rencontrées pour avoir le bon correspondant, temps d'attente, etc...). Enfin, il à noter que beaucoup supposent ne pas percevoir leurs droits ou ne pas être suffisamment informés pour bénéficier de toutes les opportunités, notamment en matière sociale ou fiscale.
- Le troisième débat s'est déroulé le mardi 19 février 2019 et il portait sur la démocratie et la citoyenneté. Douze personnes étaient présentes. Distinctement des deux débats précédents, ce dernier n'a pas engendré d'enthousiasme. Les questions ne semblaient pas correspondre aux interrogations des citoyens, au point que certaines d'entre elles n'ont pas reçu de réponse. On peut simplement retenir globalement que le respect en



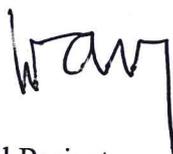
tout genre est l'attente la plus nette (y compris la transparence dans les décisions et les choix des élus) et que l'immigration doit être contrôlée. Par ailleurs, il a été proposé de regrouper le Sénat et le Conseil Economique, Social et Environnemental.

- Le quatrième débat s'est tenu le mercredi 20 février 2019 et il traitait de la transition écologique. Vingt-quatre personnes étaient présentes. Le maire a animé la séance. Le débat a été très intéressant et la discussion riche. Il est possible de retenir quelques points forts, comme les pollueurs doivent être les payeurs, la transition écologique relève d'un comportement individuel et d'une volonté politique forte. Ainsi la mobilité serait moins polluante si et seulement si les services publics, notamment le transport urbain et interurbain étaient suffisamment développés. Dans un autre domaine, les aides accordées dans le cadre de l'amélioration de l'habitat sont très diverses et mal connues. Ne serait-il pas souhaitable qu'il y ait une normalisation au niveau national au lieu de laisser les régions proposer les aides en fonction des décisions prises par les élus régionaux ? Enfin un vœu général de la part de l'assemblée, que les grosses entreprises paient au niveau de leurs ressources et de leurs bénéficiaires la charge de la mise en œuvre de la transition écologique.

En conclusion, il convient de retenir que les débats eurent toujours une parfaite tenue et qu'au-delà du grand débat le citoyen est preneur d'une communication directe avec les élus. C'est ainsi que la présence de Madame la députée Barbara Pompili a été fort appréciée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Le maire



Daniel Parisot

